

AUTORISATION DE CONDUITE R423

Formation utilisation des points roulants, portiques et semi-portiques à commandes

Objectif de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des ponts roulants, des portiques et des semi-portiques ; de maîtriser les aspects sécurité de l'activité. Cette formation concourt à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

Public

Toutes personnes ayant à manipuler un pont roulant, un portique ou un semi-portique.

Compétences développées

- Etre capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Etre capable de comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des ponts roulants, ainsi que les risques associés.
- Etre capable d'assurer les vérifications et entretien d'usage.
- Etre capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions.
- Etre capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.
- **OPTION** : être capable de maîtriser les opérations d'élingage

Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire. Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

Formation en
Intra & Inter entreprise

Organisation de la formation

Pré-requis

Aptitude médicale validée par le médecin du Travail

Durée

Sur mesure : selon l'expérience des stagiaires et le nombre de participants

Effectif

De 2 à 12 stagiaires

Maintien des connaissances

Tous les 5 ans

Document de validation

Attestation de formation

Organisme de délivrance

1er GEST

Références réglementaires

Articles R4323-55 du code du travail
recommandation R423 de la CNAMTS

Engagement qualité 1er GEST



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter).

THÉORIE

40%



PRATIQUE

60%

Stratégie pédagogique

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.

Nos intervenants

Formateur en autorisation de conduite spécialisé



Matériel pédagogique

Support de cours

Contenu de la formation

PARTIE THEORIQUE - 40%

RÉGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique..)
- La réglementation associée à la conduite des ponts roulants
- Les rôles et responsabilités de chacun
- La recommandation R423

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Les caractéristiques fonctionnelles et l'utilisation
- Les différents organes, leurs technologies et fonctions
- Identification des principaux risques liées à l'utilisation du matériel, de l'environnement ainsi que des conduites à tenir

PARTIE PRATIQUE - 60%

L'ADÉQUATION DES ÉQUIPEMENTS, LES VÉRIFICATIONS ET LA MAINTENANCE

- L'adéquation des équipements et matériels selon la manutention envisagée
- La vérification avant et après l'opération
- La réalisation de l'entretien d'usage et des opérations de maintenance de premier niveau

LE POSITIONNEMENT ET LES MANOEUVRES

- Les mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- La pose et la dépose d'une charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication
- Le balancement de la charge, la manœuvre avec souplesse et précision et la remise en position initiale

OPTION :

MANOEUVRES ET SÉCURITÉ LORS DES OPÉRATIONS D'ÉLINGAGE

- Les risques encourus, la vérification des équipements et la gestion du balancement de la charge
- La mise en oeuvre de techniques d'élingage selon les équipements à disposition et le matériel à déplacer

Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leurs applications tout au long de la formation.

Tel : 01 30 39 23 82

Mobile : 06 12 60 18 25

Email : contact@1gest.fr